

ASSOCIATION DES MAIRES RURAUX DES YVELINES

Mézières-sur-Seine, le 7 mars 2023

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'AMR 78

Le sept mars de l'an deux mille vingt-trois, l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association des Maires Ruraux des Yvelines se tient dans la salle Arc-en-Ciel de Mézières-sur-Seine.

Sont présents (25) :

Remy BOUTON, Maire d'Arnouville-lès-Mantes
Jean-Louis DUCHAMP, Maire de Vieille-Eglise-en-Yvelines
Didier DUMONT, Maire de Bennecourt et Membre du CA de l'AMR
Jean-Louis FLORES, Maire de Boinville-le-Gaillard et Trésorier de l'AMR
Franck FONTAINE, Maire de Mézières-sur-Seine et Vice-président de l'AMR
Philippe GESLAN, Président d'Honneur de l'AMR
Anne GRIGNON, Maire de Levis-Saint-Nom
Véronique HOULLIER, Maire des Alluets-le-Roi
Alec JALTIER, Maire de Porcheville
Josette JEAN, Maire de Condé-sur-Vesgre
Philippe JUMEAUCOURT, Maire de Méricourt
Karine KAUFFMANN, Maire de Médan
Sylvain LAMBERT, Maire de Rochefort-en-Yvelines et Président de l'AMR
Benoît de LAURENS, Maire de Chapet
Sébastien LAVANCIER, Maire de Follainville-Dennemont
Evelyne MARCHAL, Maire d'Hermeray
Joël MARIAGE, Maire du Tertre-Saint-Denis
Daniel MAUREY, Maire de Boinville-en-Mantois et Secrétaire Général de l'AMR
Bernard MOISAN, Maire de Breuil-Bois-Robert
Christophe NICOLAS, Maire d'Evécquemont
Evelyne PLACET, Maire de Guerville et Membre du CA de l'AMR
Martine QUIGNARD, Maire de Lainville-en-Vexin et Membre du CA de l'AMR
Gilles QUINTON, Maire d'Allainville-aux-Bois et Membre du CA de l'AMR
Martine TELLIER, Maire de Brueil-en-Vexin
Stéphane TREMBLAY, Maire de Buchelay

Ont donné procuration (13) :

Martial ALIX, Maire de Paray-Douaville à Josette JEAN
Daniel BONTE, Maire d'Auffargis à Anne GRIGNON
Nathalia BRICAUD, Maire de Ponthévrard à Véronique HOULLIER
Stéphanie BRIOLANT, Maire d'Emancé à Stéphane TREMBLAY
Xavier CARIS, Maire de Bullion à Daniel MAUREY
Claire CHERET, Maire de Cernay-la-Ville à Evelyne MARCHAL
Isabelle COPETTI, Maire de Sainte-Mesme à Evelyne PLACET
Lionel GIRAUD, Maire d'Issou à Franck FONTAINE
Dominique JOSSEAUME, Maire de Fontenay-Mauvoisin à Sylvain LAMBERT
Jean-Marc RAIMONDO, Maire d'Adainville à Bernard MOISAN
Corinne ROSTAN, Maire de Mittainville et Membre du CA de l'AMR à Jean-Louis FLORES
Jean-Christophe ROUHAUD, Maire de Bonnelles à Rémy BOUTON
Maël WOTIN, Maire de Montalet-le-Bois à Martine QUIGNARD

Le Président ouvre la séance à 19h45 en souhaitant la bienvenue à tous les participants ; il remercie Franck FONTAINE pour le prêt de la salle Arc-en-Ciel de Mézières-sur-Seine afin de procéder à la tenue de notre Assemblée Générale.

Le Président donne lecture de l'ordre du jour de cette Assemblée Générale Ordinaire :

- Rapport moral 2022 du Président ;
- Rapport financier 2022 et quitus à donner au Trésorier ;
- Questions diverses.

Le Président indique qu'il retire de l'ordre du jour le point initialement prévu sur la modification des statuts car ce point doit être présenté en Assemblée Générale Extraordinaire. Aussi, il annonce qu'une AGE se tiendra le 30 mars prochain, en préambule du Cinquième Déjeuner des Partenaires et des Adhérents qui aura lieu au Domaine de La Roche Couloir à Chevreuse.

Le Président donne lecture du rapport moral 2022 (cf. pièce annexe).

Le Président met aux voix ledit rapport. Ce dernier est adopté à l'unanimité.

Le Président donne la parole au Trésorier pour la présentation du rapport financier 2022 (cf. pièce annexe) en précisant que, pour faire suite à la remarque faite par Jocelyne REYNAUD-LEGER, en septembre dernier, les adhérents ont reçu, en amont de la tenue de l'Assemblée Générale, un tableau récapitulatif des dépenses et des recettes.

Le Président met ensuite aux voix le rapport financier. Ce dernier est adopté à l'unanimité.

En conséquence, le Président propose de donner quitus au Trésorier. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Le Président demande aux membres présents s'ils ont des questions diverses à présenter.

Un adhérent demande comment l'Association va utiliser le solde positif 2022 qui vient d'être annoncé aux adhérents.

Le Président demande aux adhérents présents s'ils ont des propositions à faire en ce sens.

Une adhérente propose de consacrer une partie de l'argent pour organiser des séances de formation en lien, par exemple, avec l'Association AIDIL qui forme les élus locaux et le personnel territorial.

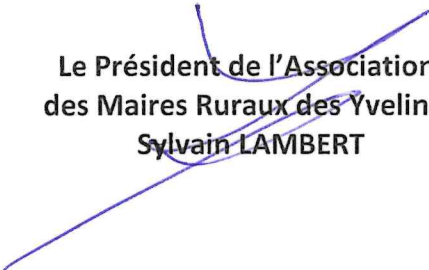
Le Vice-président évoque la possibilité d'organiser un concours, avec un jury et des prix à la clé, qui récompenserait les initiatives des adhérents dans des domaines à déterminer.

Une adhérente dit qu'il serait utile de prévoir des aides juridiques pour les communes adhérents. Le Président et le Vice-président indiquent qu'un partenariat est en cours d'étude avec un cabinet d'avocats parisien, qui intervient dans toutes les matières relevant du Droit public, au profit des collectivités locales.

Un adhérent propose que l'Association étudie le moyen d'intervenir financièrement dans la mise en place d'une fonction Ressources Humaines partagée.

Le Président de l'Union des Maires des Yvelines Pierre FOND intervient pour se faire l'écho de la formation qu'il a suivie, en tant que Conseiller départemental, sur la prise illégale d'intérêts. Cette intervention requiert toute l'attention des adhérents présents.

La séance est levée à 21h05.


Le Président de l'Association
des Maires Ruraux des Yvelines
Sylvain LAMBERT

Le Secrétaire Général de l'Association
des Maires Ruraux des Yvelines
Daniel MAUREY



